

Modane, le 3 octobre 2006



### Communiqué

## Exercice de sécurité dans le tunnel d'Orelle sur l'Autoroute de la Maurienne/A43

**La SFTRF, en partenariat avec les services publics de secours de la vallée de la Maurienne et la Gendarmerie Nationale, organise un exercice de sécurité dans le tunnel d'Orelle, sur l'Autoroute de la Maurienne, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 octobre, entre 22h et 3h du matin.**

Le scénario d'un accident avec la présence dans l'ouvrage de plusieurs véhicules servira de base à cet exercice, qui permettra de tester en grandeur réelle les procédures de sécurité et d'évacuation des victimes, les techniques d'intervention ainsi que le bon fonctionnement des équipements du tunnel d'Orelle.

Cette manoeuvre donnera lieu à une participation active des agents d'exploitation du Centre d'entretien de l'autoroute de la Maurienne (CESAM), du service de sécurité du Tunnel du Fréjus et des personnels de la SFTRF, avec une très forte mobilisation des services de secours publics et de l'escadron départemental de sécurité routière de la Savoie ; il fera l'objet du déclenchement d'un plan rouge par la Préfecture. Une quarantaine de figurants prendront également part au scénario dans le rôle des « impliqués ».

>> Pour permettre le bon déroulement de cet exercice, l'autoroute de la Maurienne sera fermée dans les deux sens de circulation entre le diffuseur de Saint-Michel de Maurienne (n° 29) et du Freney (n° 30), du lundi 16 octobre à 22h00, jusqu'au mardi 17 octobre à 3h00 du matin. Les véhicules souhaitant se rendre en Italie via le tunnel du Fréjus devront emprunter la Nationale 6, et pourront accéder au tunnel au niveau du rond point du Freney.

>> Par mesure de sécurité, compte tenu de l'implication d'une partie des moyens de secours du tunnel du Fréjus (un véhicule incendie et une navette d'évacuation), le transit des autocars et des véhicules transportant des matières dangereuses sera interdit dans le tunnel du Fréjus dans les deux sens de circulation durant l'exercice, du lundi 16 octobre à 22h00, jusqu'au mardi 17 octobre à 3h00 du matin.

>> La circulation des transports de matières dangereuses sera également interdite sur l'autoroute pendant cette même période dans le sens France/Italie, à l'amont de l'aire de contrôle de Saint Michel de Maurienne.

## **Autoroute de la Maurienne : des tunnels surveillés 24h sur24**

Les 5 tunnels et ouvrages souterrains de l'autoroute, dont celui d'Orelle long de 3684 m, couvrent près de 10 % du linéaire du tracé de l'autoroute de la Maurienne.

Ces ouvrages font l'objet d'une surveillance permanente depuis le **poste de contrôle** (PC) situé au cœur du CESAM et qui gère les équipements et la sécurité de l'ensemble de la concession, depuis Aiton jusqu'à la plate-forme du tunnel du Fréjus.

**Six régulateurs assistés de 4 opérateurs** y assurent 24 h/24 la surveillance et la gestion du trafic, ainsi que le suivi des équipements d'exploitation et de sécurité de l'autoroute et des tunnels. Ils recueillent les informations transmises soit par les agents routiers patrouilleurs, soit par les divers équipements (réseau d'appel d'urgence, vidéosurveillance, G.T.C., stations météo, détection d'incendie...), puis les traitent en fonction de l'urgence de l'événement.

Pour cela ils peuvent commander à distance la signalisation (barrières de fermeture des tunnels, panneaux et feux d'affectation de voies, panneaux à messages variables) et de tous les équipements techniques. Ils peuvent également intervenir sur la gestion de l'éclairage, de la ventilation et de la signalisation des tunnels. Ce sont également les régulateurs qui coordonnent les moyens d'intervention et alertent des services de sécurité publique (pompiers, gendarmerie). Ils sont assistés par trois opérateurs pendant les périodes de fort trafic.

**Le réseau vidéo** transmet des images en couleurs de différents points singuliers sur l'autoroute de la Maurienne. Entre Aiton et la plate-forme du tunnel du Fréjus, 70 caméras orientables placées en extérieur surveillent les zones proches des tunnels, les péages, les diffuseurs et le CESAM, et 123 caméras couvrant la totalité du linéaire des tunnels (inter distance inférieure à 100 m). Ces images sont transmises vers 16 moniteurs vidéo au PC du CESAM ainsi que vers 6 autres moniteurs dans les bâtiments de l'exploitation. Un système DAI (Détection Automatique d'Incident) permet d'analyser les images des caméras situées en tunnels, afin de détecter rapidement des incidents de trafic tels que : fumée, arrêt de véhicule, ralentissement ou bouchon, piétons ou objet, contresens.